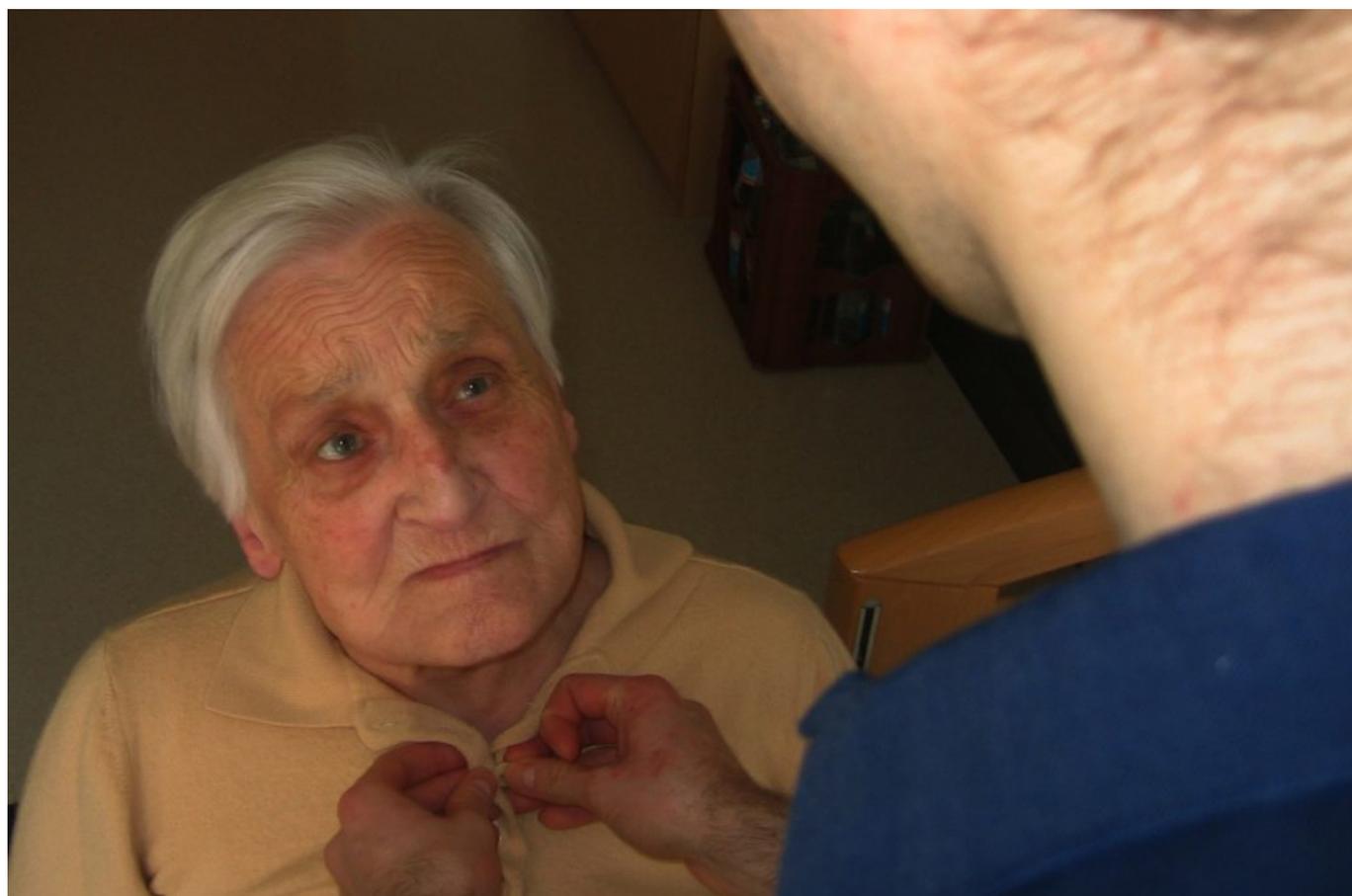


Publié le 11 avril 2021

## Les Epl, à votre service

Restauration scolaire, petite enfance, séniors, maisons de santé... Les Epl occupent de plus en plus le terrain du service à la personne pour permettre aux collectivités territoriales de répondre aux attentes de la population. Un ancrage territorialisé pour une réponse efficace et rapide.



La crise sanitaire a mis en lumière **l'importance des équipements de proximité destinés aux services à la personne**. Crèches, livraisons de repas, maisons de santé, périscolaire, restauration scolaire... Le service à la personne occupe un champ très vaste. Ainsi, à **Caen**, la **Sem de développement immobilier La Caennaise** s'est grandement investie pour **créer cinq pôles médicaux** et répondre ainsi aux difficultés de la population pour se faire soigner. Plus de six ans auront été nécessaires pour voir sortir de terre **la maison de santé pluridisciplinaire de Villemeux-sur-Eure** qui compte vingt praticiens. Portée par une Sem, elle ne désemplit pas et ravit les habitants comme ceux des communes avoisinantes. La **SAEDEL, Sem d'aménagement du département**, qui en assure aussi aujourd'hui la gestion administrative et financière, en a assuré la construction en 2018. Si les villes n'ont pas de compétence santé à proprement parler, leur aptitude

à assurer l'accès aux soins interpelle toutefois les maires : « **Promouvoir le bien-être et la bonne santé de nos habitants constitue même un des premiers services que nous leur devons** », indique la maire de **Savigny-le-Temple** (29 800 hab., Seine-et-Marne), **Marie-Line Pichery**. Dans cette commune qu'à l'instar de bien d'autres, le corps médical déserte progressivement, la question se pose donc de manière aiguë : comment conserver et, mieux encore, attirer, de nouveaux praticiens ? Dans un rôle inédit, **la Sems s'est donc portée au chevet de la population et, soutenant les maisons médicales**, aide désormais les quartiers à recouvrer la santé.

## Disposer d'une « vision d'ensemble »

Côté restauration scolaire, depuis 2018, **l'établissement public chargé de la restauration des enfants à Angers a laissé place à une société publique locale, Angers Loire Restauration**. Une forme juridique spécialement choisie pour mieux relever le défi d'une restauration plus respectueuse de l'environnement. Enfin, de la petite enfance aux seniors en passant par l'évènementiel, **la Spl Opé créée en 2019 à Saint-Denis de La Réunion couvre de nombreux besoins de la commune en matière de services à la personne**. Avec un seul interlocuteur pour les familles, c'est encore plus simple...« Cette Spl est le fruit d'un cheminement politique. Les édiles de Saint-Denis souhaitaient harmoniser l'approche de l'éducation populaire sur l'ensemble de la commune. Ils ont trouvé avec la Spl le moyen d'en avoir une vision d'ensemble », décrit posément **Audrey Bélim, sa présidente directrice générale**.

## « Transparence et pouvoir de contrôle »

**Rémi Bensoussan, directeur général de la Sem LAD, membre du conseil d'administration de la FedEpl**, n'est pas étonné que le modèle Epl s'adapte si bien aux spécificités du champ des services à la personne : « Il y est encore peu répandu mais toutes les expériences confirment son intérêt. Efficace, ce mode de gestion offre aux élus une transparence et un pouvoir de contrôle. Au service de l'intérêt général, **il permet aussi une attractivité du territoire et de créer des emplois non délocalisables !** Avec leur responsabilité d'employeur, les Epl peuvent être un vecteur d'amélioration de l'image des métiers des solidarités en proposant de bonnes conditions de travail et d'emploi », assure-t-il.